## Intervention du Comité CGT 65 des Privés d'emploi et Travailleurs précaires devant le siège du MEDEF 65

Il avait promis la création d'un million d'emplois en France, sur cinq ans, et il avait arboré un pin's pour rendre visible cet engagement, à la fin de l'année 2013. Pierre Gattaz n'est plus président du MEDEF aujourd'hui. Et nous n'avons pas vu la couleur des fameux emplois promis. Le MEDEF a récemment déserté pendant 6 jours, entre le 28 janvier et le 3 février, les négociations paritaires sur l'assurance chômage, car il refuse le principe des bonus ou malus décernés aux entreprises, en fonction de leur recours aux contrats courts et aux emplois précaires.

Une attitude logique, puisque le MEDEF, comme malheureusement de trop nombreux employeurs aujourd'hui, utilise le « précariat » comme un instrument de gouvernance, voire de domination économique. Pour le MEDEF, la création d'emploi n'a rien à voir avec le Contrat à Durée Indéterminée et à temps plein. Il préfère le recours aux CDD, à l'intérim, au temps partiel, pour se ménager un « vivier » de travailleurs facilement exploitables, taillables et corvéables à merci, comme aux plus beaux jours de la féodalité.

Certes, le gouvernement nous annonce aujourd'hui une baisse du chômage. Il oublie de préciser que seuls, les demandeurs d'emploi de la catégorie A sont concernés par cette diminution : moins 3,5%, en effet, pour les Hautes-Pyrénées, entre octobre 2017 et octobre 2018. Mais le nombre de demandeurs d'emploi des catégories B et C, les travailleurs précaires, les travailleurs pauvres, est en hausse constante : plus 5,2 % pour les « B » et plus 8% pour les « C » dans les Hautes-Pyrénées. La reprise dont on nous rebat les oreilles aujourd'hui n'est rien d'autre que l'extension du « précariat ». Aujourd'hui, deux tiers des créations d'emploi sont le fait, non des grandes entreprises ou des PME, mais des Très Petites Entreprises. En France, 40% des créations d'entreprises émanent des microentrepreneurs, souvent des chômeurs qui ont fini par créer leur propre activité, faute de trouver des contrats durables.

Alors, la question peut se poser en toute légitimité : MEDEF, où sont les emplois que tu as promis ? Que fais-tu du Crédit Impôt Compétitivité des Entreprises, le fameux CICE soit disant destiné à faciliter la création d'emplois ?

Si nous organisons ce rassemblement symbolique aujourd'hui, c'est pour pointer la responsabilité économique et sociale du MEDEF concernant le chômage et la précarité professionnelle. Une entreprise n'est pas un objet économique « hors sol », « hors territoire ». Elle n'a pas pour seule finalité de réaliser du profit. Elle doit aussi faire vivre dignement les salariés qui contribuent à sa richesse. Elle doit irriguer le territoire qui l'accueille. Autrefois, les grands chefs d'entreprise étaient fiers quand ils pouvaient donner du travail à des milliers de personnes. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux ne sont fiers que

de réaliser des plans sociaux pour supprimer des emplois, réaliser des « économies d'échelle », des « gains de productivité ».

Mais derrière les chiffres, se cachent des réalités humaines souvent cruelles. Qui n'a jamais connu l'expérience de la perte d'un emploi ne peut pas comprendre la somme de désespoir, de honte, de douleur et d'angoisse pour l'avenir que cela peut représenter. Oui, MEDEF, nous sommes des Privés d'emploi et des Travailleurs précaires, et nous espérons bien ne pas le rester. Oui, nous refusons la stigmatisation dont tu es le complice complaisant, en appuyant auprès du gouvernement l'adoption de l'infâme décret du 28 décembre 2018, qui renforce le contrôle des demandeurs d'emploi et les oblige à accepter des emplois toujours plus mal payés.

Aujourd'hui, MEDEF, nous te demandons d'assumer ta responsabilité sociale et citoyenne. Créer de vrais emplois, des CDI à temps plein, au lieu de recourir toujours au « précariat ». Plafonner les hauts revenus de tes cadres pour permettre de créer de nouveaux emplois avec les économies réalisées. Utiliser le Crédit Impôt Compétitivité des Entreprises pour son usage initial, l'emploi. Et pour ceux et celles qui font partie de tes adhérents, et qui ont parfois été concernés par la suppression de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, utiliser cet argent économisé pour investir et non pour des placements financiers.

Enfin, MEDEF, nous te demandons de cesser ta stratégie d'obstruction systématique lors des négociations paritaires sur l'assurance chômage. Préfères-tu que l'Etat reprenne la main sur l'UNEDIC ? Attitude singulière pour une organisation qui préconise toujours moins d'Etat et toujours plus de libéralisme.

MEDEF, les Privés d'emploi et Travailleurs précaires n'accepteront jamais d'être les victimes consentantes de ton âpreté. Nous sommes rebelles à l'horreur économique et nous continuerons à lutter, coûte que coûte, pour l'emploi et pour la dignité!

Tarbes, le 6 février 2019